**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
**COMPTE RENDU**
**du CONSEIL MUNICIPAL**
***Séance du 21 octobre 2026***

**MAIRIE DU BOULLAY-THIERRY**
**2, rue du Vieux Puits**
**28210 LE BOULLAY-THIERRY**
**ARRONDISSEMENT DE DREUX**
**CANTON : DREUX-2**
**Date de convocation : 14.10.2026**
**Date d'affichage : 14.10.2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Frédéric GIROUX**, Maire.
La séance a été publique.
Étaient présents : **Mmes GUERIN** Sylvie, **POLVÉ** Géraldine, **PAMART** Diane, **DEULET** Bérengère, **PRUD'HOMME** Caroline ; Mme **GOSTI** Armelle à rejoint la séance à 18h30.
**M. JOUATEL** Patrick, **GAULUPEAU** Jacky, **DONY** Yohann, , **POQUET** Grégoire, **MAUDUIT** Frédéric.
*Formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents excusés : **Mme HERRY** Audrey, **M ROLLET** Patrick, M **COTTIN** Bernard donne pouvoir à GAULUPEAU Jacky .

**Madame Caroline PRUD'HOMME a été élue secrétaire de séance.**

**1) PRET BANQUE DES TERRITOIRES *(Délib. 2026-034)***

Considérant le montant de l'acquisition et des travaux de la propriété sise 6 grande Rue qui s'élève à 195 000 €, le Maire propose de contracter de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé d'une ligne du Prêt pour un montant total de 160 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

**Ligne du Prêt :** Cohésion territoriale

**Montant :** 160 000 euros

**Durée d'amortissement :** 25 ans

**Périodicité des échéances :** Trimestrielle

**Index :** Livret A

**Taux d'intérêt actuariel annuel :** Taux du L.A. en vigueur à la date d'effet du contrat + 1,3 %

**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance :** en fonction de la variation du taux du L.A

**Amortissement :** Déduit (échéance et intérêts prioritaires)

**Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt** : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation.

**Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

**Typologie Gissler** : 1A

**Commission d'instruction** : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt.

En conséquence, le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt et les demandes de déblocage des fonds nécessaires à sa réalisation.

Le conseil municipal accepte la proposition ci-dessous et autorise le Maire à signer le contrat de prêt.

**2) TARIFS ANNONCEURS 2026 (Délibération n°2026-035)**

La commission communication propose de **maintenir les tarifs de l'année précédente** pour les encarts publicitaires du bulletin municipal 2027.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Quart de page : **55 € TTC** ;
- Demi-page : **85 € TTC** ;
- Page entière : **110 € TTC** ;
- Couverture : **220 € TTC**.

À la suite des échanges, et notamment au regard de l'augmentation du coût du devis pour la réalisation du bulletin municipal, les conseillers décident de revoir à la hausse les tarifs des encarts publicitaires afin de tenir compte de cette évolution.

Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

- Quart de page : **65 € TTC** ;
- Demi-page : **90 € TTC** ;
- Page entière : **120 € TTC** ;
- Couverture : **220 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve ces nouveaux tarifs pour les encarts publicitaires du bulletin municipal 2027.

**3) Présentation du devis PIX & GRAPH pour la réalisation du bulletin municipal 2027**

Le devis de la société PIX & GRAPH pour la réalisation du bulletin municipal 2027 est présenté par Armelle GOSTI, conseillère municipale membre de la commission communication.

Le devis s'élève à 2 535 €, contre 2 377 € pour le bulletin 2026, soit une augmentation de 158 €.

À nombre d'annonceurs équivalent, les recettes prévisionnelles ne permettraient pas de couvrir la totalité du coût de réalisation du bulletin et feraient apparaître un déficit estimé à 127 €.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire demande à la commission communication de prendre contact avec l'éditeur afin de solliciter un nouveau devis prévoyant un nombre de pages réduit, dans le but de maîtriser le coût de réalisation du bulletin municipal 2027.

**4) Référent gendarmerie voisin vigilant**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception d'un courriel du capitaine Cédric CHAKI, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Dreux, souhaitant relancer le dispositif de participation citoyenne mis en place dans la commune.

Ce dispositif vise notamment à renforcer les liens entre les référents citoyens et la gendarmerie locale, représentée par l'adjudant Laurent GARÇON. Une rencontre est souhaitée afin de renouer les échanges, de faire le point sur le fonctionnement du dispositif et de présenter quelques données chiffrées relatives à la sécurité dans la commune.

Monsieur le Maire précise que l'ancien référent n'étant plus conseiller municipal au cours de ce mandat, il convient de désigner un nouveau référent pour assurer le suivi de cette démarche.

Armelle GOSTI se porte volontaire pour prendre en charge ce dossier, en lien avec Bernard COTTIN, sous réserve de l'accord de ce dernier, absent lors de la séance.

Monsieur le Maire demande à Armelle GOSTI de prendre contact avec le capitaine Cédric CHAKI afin de lui proposer une rencontre en mairie un mercredi en fin de journée, à l'occasion d'une réunion d'adjoints, organisée toutes les deux semaines.

Par ailleurs, Marina est chargée de retrouver la liste des habitants qui avaient été désignés référents lors de la mise en place initiale du dispositif, afin de faciliter la reprise des échanges avec les participants concernés.

**5) <u>POINT TRAVAUX</u>**

Patrick JOUATEL fait le point sur l'avancement des travaux dans la commune :

- Place du Château et rue du Boullay-Mivoye : les travaux d'enrobés ont été réalisés.
- Salle communale : les radiateurs ont été remplacés et le parquet a été traité. L'intervention n'est toutefois pas terminée : la pose du vitrificateur sera effectuée lorsque le sol sera suffisamment sec.
- Logement communal : les travaux se poursuivent progressivement.

**6) <u>SOIREE « TOURNEE COMMUNE(S) » – MEDIATHEQUE DE DREUX</u>**

Monsieur Frédéric MAUDUIT informe le Conseil municipal qu'une nouvelle soirée dans le cadre du dispositif « Tournée commune(s) » est prévue le vendredi 9 avril 2027 à Boullay-Thierry, en partenariat avec la classe théâtre du conservatoire.
À cette occasion, une soirée quiz sera organisée. Il est également envisagé d'ouvrir le café associatif le soir de l'événement afin de contribuer à son animation et de favoriser la convivialité.

**Séance levée à 20h30.**

